

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT du procès-verbal de la trois cent soixantième (360<sup>e</sup>) réunion (ordinaire) du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui a eu lieu le 31 janvier 1994, à la salle Henri-Audet du pavillon Pierre-Boucher, 3351, boulevard Des Forges, à Trois-Rivières.

---

**RESOLUTION 360-CA-3020**  
relative à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières à Monsieur Robert Champagne

---

CONSIDERANT la Politique unifiée d'attribution de distinctions honorifiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières (résolution 356-CA-2965) ;

CONSIDERANT la recommandation du Comité des distinctions universitaires honorifiques auprès du Recteur par intérim ;

CONSIDÉRANT la proposition du Recteur par intérim de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYEE, IL EST RESOLU de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières à Monsieur Robert Champagne pour sa participation remarquable aux travaux du Comité de recherche et développement de l'implantation des campus du réseau de l'Université du Québec et, lors de la création de l'UQTR, pour son implication active à la planification et à la mise en place du campus universitaire trifluvien, ainsi que pour son apport significatif au développement des sciences de l'éducation, à l'UQTR à titre de professeur et de directeur de département et, sur le plan international, à titre de consultant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

(Référence : CA-94-01-17)

Original signé par :

André Brousseau  
Vice-recteur et secrétaire général